

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

TABLES DES MATIÈRES

1. OUVERTURE	2145
2. ORDRE DU JOUR.....	2145
2019 12 231 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019	2145
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	2146
2019 12 232 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019.....	2146
4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019	2146
5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	2147
6. LES RAPPORTS.....	2147
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2147
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2147
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2147
7. ADMINISTRATION.....	2147
2019 12 233 7.1 DEMANDE DE SOUTIEN À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL ET À LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2019.....	2147
2019 12 234 7.2 DEMANDE D'APPUI AUX COMMISSIONS SCOLAIRES.....	2147
2019 12 235 7.3. SUBVENTION AUX FINISSANTS 2018-2019.....	2148
2019 12 236 7.4. SUBVENTION AUX NOUVEAU-NÉS 2019.....	2148
2019 12 237 7.5. AUTORISATION – BUREAU DE POSTE POUR L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE.....	2149
2019 12 238 7.6 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE POUR LE LOGICIEL DE COMPTABILITÉ PG SOLUTIONS	2149
2019 12 239 7.7. OPÉRATION NEZ ROUGE – DEMANDE DE SUBVENTION.....	2149
7.8. AVIS DE MOTION – MODIFICATION RÈGLEMENT 292-2017 SUR L'ARTICLE 6 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON POUR 2017 ET LES ANNÉES SUIVANTES.....	2149
8. URBANISME.....	2149
9. VOIRIE MUNICIPALE	2149
2019 12 240 9.1. DEMANDE D'APPUI ET DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL.....	2149
10. HYGIÈNE DU MILIEU	2150
10.1 ENTENTE DE SERVICE DE COLLECTE, DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS ET AUTRES MATIÈRES VALORISABLES POUR 2020- 2022 – LA RESSOURCERIE.....	2150
2019 12 241 10.2. ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK (RIGDSC).....	2150
2019 12 242 10.3. OFFRE DE SERVICE 2020 – AQUATECH.....	2151
2019 12 243 10.4. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR T.G.C. JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 2018 DU CHEMIN TREMBLAY ET DATÉS DU 2 OCTOBRE 2019.....	2151
11. SÉCURITÉ	2152
12. LOISIRS ET CULTURE.....	2152
2019 12 244 12.1. BUDGET DU CAMP D'HIVER 2020.....	2152
2019 12 245 12.2. ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ET DU PLAN D'ACTION 2020-2024.....	2152
13. CORRESPONDANCE	2153
2019 12 246 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2153
14. TRÉSORERIE	2153
2019 12 247 14.1. RATIFIER LES COMPTES DE NOVEMBRE 2019.....	2153
2019 12 248 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 DÉCEMBRE 2019.....	2153

14.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT, L'ACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 30 NOVEMBRE 2019 (ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL).....	2154
14.4 DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 30 NOVEMBRE 2019.....	2154
14.5 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS	2154
2019 12 249 14.6. VIREMENT DE FOND AU PRÊT TEMPORAIRE NO 1 À LA CAISSE POPULAIRE DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE.....	2154
15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	2154
2019 12 250 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2155

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 décembre 2019, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau

Monsieur Yvon Desrosiers (arrivée à 19h06)

Monsieur Jacques Ménard

Madame Line Gendron

Madame Lyssa Paquette

Monsieur Éric Leclerc (arrivée à 19h20)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2019 12 231 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2019

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport du D. G.

7. Administration

- 7.1. Demande de soutien à la Campagne des Paniers de Noël et à la Grande Guignolée des Médias 2019
- 7.2. Demande d'appui aux Commissions scolaire
- 7.3. Bourse reconnaissance aux finissants du secondaires 2018-2019
- 7.4. Subvention aux nouveau-nés

- 7.5. Autorisation – Bureau de poste pour l'adjointe administrative
- 7.6. Renouvellement du contrat de service pour le logiciel de comptabilité PG Solution
- 7.7. Opération Nez rouge - Demande de contribution
- 7.8. Avis de motion - Modification règlement 292-2017 sur l'article 6
- 7.9. concernant la rémunération du maire et des conseillers

8. Urbanisme

Rien à signaler

9. Voirie

- 9.1. Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Entente de service de collecte, de transport et de traitement des encombrants et autres matières valorisables pour 2019 - La Ressourcerie
- 10.2. Adoption du budget de la Régie des déchets
- 10.3. Offre de service d'Aquatech
- 10.4. Paiement décompte progressif no 4 au 21 octobre 2019 no de référence F1800003 : Reconstruction des services d'égoûts et d'eau potable – Chemin Tremblay

11. Sécurité

Rien à signaler

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Budget du camp d'hiver
- 12.2. Adoption de la politique familiale et des aînés et du plan d'action 2020-2024

13. Correspondance

- 13.1 Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Ratifier les comptes payés du mois de novembre 2019
- 14.2 Adoption des comptes à payer au 2 décembre 2019
- 14.3 Dépôt du rapport de l'activité de fonctionnement, l'activité des investissements et l'état de fonctionnement au 30 novembre 2019 (Article 176.4 du Code municipal)
- 14.4 Dépôt du relevé bancaire du mois de novembre 2019
- 14.5 Dépôt des États Comparatifs

15. Varia et période de questions

Rien à signaler

16. Levée de l'assemblée ordinaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

2019 12 232

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 soit adopté tel que rédigé.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 4 novembre 2019

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

5. Présences et période de questions

Aucune personne présente.

6. Les rapports

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 15 rencontres et/ou réunions à la MRC et à la municipalité.

6.2 RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à 4 réunions et/ou rencontres ;
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 1 réunion et/ou rencontre ;
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à 1 réunion et/ou rencontre ;
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 4 réunions et/ou rencontres ;
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé à 1 réunion et/ou rencontre.

6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

7. Administration

2019 12 233 7.1 DEMANDE DE SOUTIEN À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL ET À LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2019

ATTENDU que la Campagne des Paniers de Noël bat son plein jusqu'au 20 décembre ;

ATTENDU que les dons en argent et en denrées non périssables seront amassés le 5 décembre prochain dans le cadre de la Grande Guignolée des médias 2019 ;

ATTENDU que l'argent amassé servira également à financer le service de dépannage alimentaire du CAB ainsi que la Grande Cuisine Collective des fêtes ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE contribuer pour un montant 100 \$ à la Campagne des Paniers de Noël et à la Grande Guignolée des médias 2019 ;

D'autoriser la direction à émettre le chèque.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 234 7.2 DEMANDE D'APPUI AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

ATTENDU le dépôt par le gouvernement du Québec du projet de loi no 40 le 1er octobre 2019 qui vise l'abolition des commissions scolaires pour les remplacer par des conseils de services scolaires régionaux ;

ATTENDU la Commission scolaire des Hauts-Cantons s'oppose à cette réforme de l'éducation et sollicite l'appui de la municipalité de Sainte-Edwidge dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci sursoie à sa décision d'abolir les élections scolaires et de convertir les commissions scolaires en centres de services scolaires ;

ATTENDU les discussions sur la demande d'appui telle que libellée par la CSHC ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE demander au ministre de l'Éducation et au gouvernement du Québec de sursoir à sa décision d'abolir les élections scolaires et de convertir les commissions scolaires en centres de services scolaires, afin de procéder à une consultation et réflexion plus large sur l'avenir de l'éducation au Québec et du meilleur mode de gouvernance requis pour assurer la réussite scolaire.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 235 7.3. SUBVENTION AUX FINISSANTS 2018-2019

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire doit être soutenue et encouragée localement ;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie se joint à la Municipalité pour récompenser les étudiants ayant obtenu leur diplôme de secondaire 5 ;

CONSIDÉRANT que huit étudiants résidant dans la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ont obtenu leur diplôme du secondaire ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer une bourse de 100 \$ à chaque étudiant résidant dans la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ayant obtenu son diplôme de secondaire 5 ;

D'ajouter à cette bourse, toute contribution provenant des partenaires ;

DE remettre les bourses aux étudiants lors de l'assemblée ordinaire du conseil du 13 janvier 2020 ;

QUE monsieur le maire Bernard Marion soit autorisé au nom de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton à signer tout document concernant la bourse-reconnaissance aux finissants du secondaire.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 236 7.4. SUBVENTION AUX NOUVEAU-NÉS 2019

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté une politique familiale qui prévoit une subvention de 100 \$ pour chaque nouveau-né ainsi que la livraison d'un arbre au printemps ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité compte neuf nouveau-nés sur son territoire ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil octroie une subvention de 100 \$ aux parents de chaque nouveau-né résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

D'ajouter à cette subvention, la livraison d'un arbre au printemps 2020 ;

DE remettre la subvention aux parents des nouveau-nés lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 3 février 2020.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 237 7.5. AUTORISATION – BUREAU DE POSTE POUR L’ADJOINTE ADMINISTRATIVE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

D’autoriser, madame Manon Jacques, adjointe administrative, à récupérer le courrier de la municipalité et à faire les transactions requises par la Municipalité avec Poste Canada ;

D’autoriser, la direction à faire parvenir la présente résolution à Poste Canada.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 238 7.6 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICE POUR LE LOGICIEL DE COMPTABILITÉ PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder au renouvellement annuel de son contrat de service pour le logiciel de comptabilité de PG Solutions ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

DE renouveler le contrat d’entretien et de soutien des applications PG Solutions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 au coût de 5 530 \$ plus les taxes applicables tel que présenté dans l’offre de service daté du 1er décembre 2019 ;

D’affecter et d’engager le crédit net du montant au poste budgétaire 02 13000 414 ;

D’autoriser la direction générale à transmettre copie de la présente résolution à PG Solutions Inc. et à émettre le chèque.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 239 7.7. OPÉRATION NEZ ROUGE – DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT la demande de subvention de l’Opération Nez Rouge ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

DE ne pas contribuer à la demande de subvention de l’Opération Nez Rouge.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 2 ADOPTÉ

7.8. AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 292-2017 SUR L’ARTICLE 6 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉDWIDGE-DE-CLIFTON POUR 2017 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Remis à une séance ultérieure.

8. Urbanisme

Aucun point

9. Voirie municipale

2019 12 240 9.1. DEMANDE D’APPUI ET DE CRÉATION D’UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT que de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état ;

CONSIDÉRANT que des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes ;

CONSIDÉRANT que le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes ;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route ;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette;

APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie à la députée, Madame Geneviève Hébert, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires ;

QUE le maire monsieur Bernard Marion soit autorisé à signer les documents requis à cette fin.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

10. Hygiène du milieu

10.1 ENTENTE DE SERVICE DE COLLECTE, DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS ET AUTRES MATIÈRES VALORISABLES POUR 2020- 2022 – LA RESSOURCERIE

Remis à une séance ultérieure.

2019 12 241

10.2. ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK (RIGDSC)

ATTENDU que la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook dépose un budget équilibré au montant de 2 142 391 \$;

ATTENDU que ce budget doit être adopté par les deux tiers des municipalités membres ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la RIGDSC.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 242 10.3. OFFRE DE SERVICE 2020 – AQUATECH

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton n'a pas d'opérateur compétent pour opérer ses systèmes de suivi des installations de captage et de distribution de l'eau potable, ainsi que 2 stations de pompage d'eaux usées et de la station de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT que les services professionnels pour l'exploitation de l'ensemble des ouvrages d'eau potable et d'eaux usées sont inférieurs à 25 000 \$ pour un an ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de service no 20190799 option #2 de la firme Aquatech incluant l'option d'analyse pour un montant de 16 120 \$ plus les taxes applicables, tel que proposé, pour en faire partie intégrante de la présente résolution ;

D'affecter et d'engager le crédit net du montant de la soumission au poste budgétaire 02 41 300 422 et 02 41 400 422 ;

D'autoriser la direction à signer la présente entente avec Aquatech et à émettre le chèque au moment requis.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 243 10.4. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR T.G.C. JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 2018 DU CHEMIN TREMBLAY ET DATÉ DU 2 OCTOBRE 2019

CONSIDÉRANT que le projet de réfection du chemin Tremblay s'est terminé le 1er novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur attaché au projet a pu constater que les déficiences notées auparavant avaient été corrigées, sauf deux qui seront faites au printemps 2020 ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu quittance pour le 1836, chemin Tremblay ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement no 4 du décompte pour les travaux exécutés concernant la réfection du chemin Tremblay, soit un montant de 79 715.89 \$ taxes incluses, tel que décrit au décompte en date du 21 octobre 2019 dans la facture reçue de FNX Innov ;

DE garder une retenue temporaire au montant de 3 000 \$ pour les travaux qui devront être effectués au printemps 2020 ;

D'affecter et d'engager le crédit net du décompte progressif # 4 au poste budgétaire 23 05020 722 ;

D'autoriser la direction à effectuer le paiement à cet effet.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

Aucun point

12. Loisirs et culture

2019 12 244 12.1. BUDGET DU CAMP D'HIVER 2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'accepter le budget du camp d'hiver présenté de 2 300 \$ et d'autoriser la part de la municipalité de 500 \$ comme participation financière au camp d'hiver 2020 ;

D'affecter et d'engager le crédit net du montant 500 \$ au poste budgétaire 02 70151 448 ;

D'autoriser la direction à prévoir le montant au budget 2020 et à effectuer les paiements à cet effet.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 245 12.2. ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ET DU PLAN D'ACTION 2020-2024

ATTENDU que l'adoption d'une Politique familiale et des aînés nécessite la création d'une structure de suivi ;

ATTENDU que la mise en place d'un comité de suivi est fondamentale au cheminement de la Politique familiale et des aînés ;

ATTENDU que la Politique familiale et des aînés est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

QUE la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton désigne le Comité Famille et Aînés comme comité de suivi du plan d'action 2020-2024 de la Politique familiale et des aînés ;

QUE la Municipalité reconduit le mandat de madame Line Gendron à titre d'élue responsable des questions famille et aînés et présidente du comité de suivi ;

QUE le comité a pour mandat d'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action 2020-2024 pour ce faire, il :

- Élaborera un bilan annuel des réalisations et actualisera le plan d'action ;
- Fera la mise en place d'un cadre de mise en oeuvre et de suivi du plan d'action ;
- Assurera le lien entre les instances municipales, les institutions et les organismes communautaires sur la Politique familiale et des aînés;

- Sensibilisera les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'interventions (politique, économique, social, culturel) ;

QUE les membres de ce comité soient les suivants :

- Mme Line Gendron (conseillère responsable et jeune famille)
- Mme Lorraine Lanciaux (citoyenne aînée)
- Mme Nicole Pinsonneault (citoyenne aînée)
- Mme Annie-Claude Desrosiers (citoyenne jeune famille)
- Mme Émilie Groleau (conseillère et jeune famille)
- M. Bernard Marion (maire)
- Mme Brigitte Desruisseaux (directrice générale et secrétaire-trésorière)

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

2019 12 246 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Que la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2019 12 247 14.1. RATIFIER LES COMPTES DE NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 30 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 4 novembre 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

De ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de novembre du chèque/dépôt 501407 au 501425 d'un montant de 7 902.54 \$;

De ratifier le paiement des comptes payés après le 4 novembre 2019 d'un montant de 118 368.11 \$:

- Payé par chèque numéro aucun au montant de 0 \$;
- Payé par prélèvement numéro 14120 au 14124 au montant de 3 109.64 \$;
- Payé par dépôt direct aucun au montant de 0 \$.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 12 248 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 2 décembre 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 118 368.11 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 4930 au 4945 pour un montant de 100 540.54 \$
- comptes à payer par prélèvement 14125 au 14128 pour un montant de 3 109.64 \$
- comptes à payer par dépôt direct 655 au 663 pour un montant 14 717.93 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 118 368.11 \$ au 2 décembre 2019.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT, L'ACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 30 NOVEMBRE 2019 (ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL)

Le rapport des états de fonctionnement est déposé aux membres du conseil.

14.4 DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 30 NOVEMBRE 2019

Une copie du relevé bancaire est déposée aux membres du conseil.

14.5 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Une copie des états comparatifs est déposée aux membres du conseil.

2019 12 249 14.6. VIREMENT DE FOND AU PRÊT TEMPORAIRE NO 1 À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a reçu un montant de 381 600 \$ en décembre 2018 à titre de prêt temporaire ;

CONSIDÉRANT que ce montant était pour couvrir en partie le règlement d'emprunt 319.2-2018 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'autoriser la direction à effectuer le virement de crédit au montant de 100 000 \$ du compte de banque courant vers le prêt temporaire no 1 ;

D'autoriser la direction générale à contacter la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie pour les aviser d'effectuer le virement et leur faire parvenir la présente résolution.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. Varia et période de questions



Aucune question

2019 12 250 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE procéder à la levée de la séance, il est 22 h 33

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Brigitte Desruisseaux

Directrice générale et secrétaire-trésorière

